

Conférence de presse

« Innovation »

Mardi 16 février 2010

Seul le discours prononcé fait foi

Engagement en faveur de la recherche en Suisse

Les dépenses de recherche-développement de l'industrie privée continuent de croître vigoureusement

Rudolf Minsch, chef économiste

Madame, Monsieur,

L'économie suisse génère une forte valeur ajoutée grâce à ses nombreuses innovations. Autrement dit, la capacité d'innovation est une condition essentielle à la prospérité de notre pays. Les innovations ne naissent pas de rien, elles sont souvent le résultat de recherches intensives menées pendant des années. La hauteur des dépenses de recherche-développement constitue donc un indicateur précoce de l'évolution économique. Cependant, la recherche est toujours relativement incertaine et on ne peut prédire son résultat. En particulier dans les périodes économiquement difficiles, il existe un risque que les entreprises rognent sur les dépenses de recherche. Dans ce contexte, les derniers chiffres étaient attendus avec une certaine inquiétude, puisqu'ils concernent l'année 2008 et que les premiers effets de la crise économique et financière avaient commencé à se faire sentir.

Les résultats de la dernière enquête sur les dépenses de recherche-développement du secteur privé montrent clairement la vigueur de la recherche suisse. Par rapport à 2004, les entreprises helvétiques ont investi un quart de plus dans la recherche-développement (R-D) en 2008. Comme le taux de croissance des dépenses est supérieur à la croissance économique, la part des dépenses de R-D est passée de 2,1 % à 2,2 % du PIB environ. L'économie privée est à l'origine de près des deux tiers de l'ensemble des dépenses de recherche en Suisse.

La recherche suisse est confrontée à la concurrence internationale. L'augmentation des dépenses des entreprises suisses dans leurs filiales à l'étranger est particulièrement frappante. Par rapport à 2004, les entreprises helvétiques ont accru les dépenses intra-muros à l'étranger de 64 %. En revanche, les dépenses extra-muros à l'étranger, c'est-à-dire auprès d'institutions extérieures aux entreprises, ont légèrement diminué.

La forte augmentation des dépenses de R-D de l'économie privée en Suisse et la hausse supérieure à la moyenne des dépenses à l'étranger impliquent deux choses :

Premièrement, la recherche suisse a su s'affirmer face à la concurrence internationale. Les entreprises suisses n'ont pas transféré leurs dépenses de R-D à l'étranger, la croissance à l'étranger s'est faite en parallèle à celle en Suisse. La hausse des dépenses de recherche à l'étranger n'a donc pas cannibalisé la recherche helvétique. Il en ressort que l'évolution reflète plutôt la mondialisation de l'ensemble de la chaîne de création de valeur, y compris dans le domaine de la R-D. Une part considérable de l'augmentation des dépenses de recherche intra-muros à l'étranger s'explique en outre par des rachats d'entreprises et l'intégration de groupes de recherche extérieurs ou d'entreprises axées sur la recherche (start-up).

Deuxièmement, la dynamique montre que la recherche suisse a perdu quelque peu de son importance relative. En 2004, les dépenses de R-D intra-muros effectuées en Suisse et à l'étranger étaient encore à peu près équivalentes, alors qu'en 2008, les dépenses effectuées à l'étranger étaient de près de 30 % supérieures à celles effectuées en Suisse. Cela signifie que les entreprises multinationales ne tournent pas le dos à la recherche suisse, mais qu'elles cherchent les meilleures opportunités à l'échelle mondiale. Des conditions générales favorables, l'attrait des marchés, la présence et la concentration d'institutions de recherche de pointe à l'échelle internationale, l'orientation stratégique sur des activités de recherche prometteuses et enfin la qualité et la disponibilité des chercheurs attirent les investissements dans ce domaine. A l'inverse, l'attrait de la recherche suisse joue un rôle décisif pour l'implantation d'entreprises étrangères dans notre pays. En fonction de cet attrait elles décident de réaliser ou de développer leurs activités de recherche sur notre territoire. En comparaison, les petites et moyennes entreprises sont davantage tributaires de la qualité de la recherche suisse dans la mesure où elles ne peuvent pas simplement transférer leurs activités de R-D à l'étranger.

La recherche suisse compte de nombreux atouts : la qualité élevée de la formation, l'orientation internationale des hautes écoles, le financement solide de la recherche publique, une tradition de collaboration entre les hautes écoles et l'industrie, l'accès à la main d'œuvre étrangère et une fiscalité avantageuse. Cependant, elle se trouve de plus en plus en concurrence avec d'autres pays. Le fait est que plusieurs pays européens et asiatiques (principalement la Chine et Singapour) ont placé un accent stratégique sur la recherche-développement et modifié leurs conditions-cadre en conséquence. L'attrait de la recherche étrangère s'est accru ce qui a eu pour effet de diminuer l'avantage relatif de la recherche suisse. La Suisse doit réagir afin de conserver sa bonne position et des dépenses de R-D du secteur privé élevées.

Pour l'économie suisse, trois éléments sont prioritaires :

Des hautes écoles suisses excellentes : Les résultats de recherche dépendent de la qualité des chercheurs, de sorte qu'il est essentiel d'embaucher les meilleurs. L'économie est donc tributaire de la qualité des hautes écoles et de leurs étudiants. Celle-ci doit être aussi élevée que possible. Dans cette optique, les milieux politiques posent actuellement des jalons importants : la loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles doit placer les bonnes incitations en ce qui concerne le financement des hautes écoles afin que les établissements se focalisent sur le niveau des étudiants et non sur leur nombre. Il est également important que l'excellence des EPF ne soit pas menacée par la compensation régionale. Dans la recherche-développement en particulier, il est indispensable de pouvoir compter sur une main d'œuvre très qualifiée et pas seulement sur du personnel semi-qualifié.

Des conditions générales attrayantes : Si la Suisse souhaite rester attrayante, elle doit améliorer davantage l'imposition des entreprises et des personnes physiques. Les conditions-cadre déterminent aussi l'attrait de la Suisse pour l'implantation du siège des groupes internationaux. Les activités de

recherche-développement étant souvent proches du siège, une politique favorable à la place économique bénéficie aussi à la recherche. Des facteurs comme un droit de la société anonyme libéral, la sécurité juridique, un accès aisé aux marchés étrangers, un droit du travail libéral et la discipline budgétaire des pouvoirs publics ont une grande influence sur l'ampleur des activités de recherche-développement de l'économie privée en Suisse.

Un droit des étrangers libéral : La Suisse forme de nombreux scientifiques et techniciens hautement qualifiés dans des disciplines particulièrement intéressantes pour l'économie. Toutefois, cela ne suffit pas. L'économie a aussi besoin de personnel étranger pour ses activités de R-D. Dans ce domaine, on mesure l'importance des accords bilatéraux conclus avec l'UE et celle de pouvoir embaucher sans difficulté du personnel qualifié originaire de l'UE. Sans la libre-circulation des personnes avec l'UE, il n'aurait guère été possible d'augmenter les effectifs dans la R-D de 20,4 % depuis 2004. Cependant, cette lutte pour attirer les meilleurs éléments se déroule de plus en plus à l'échelle mondiale. Il serait faux de se focaliser uniquement sur l'Europe. L'économie suisse a aussi besoin de personnel hautement qualifié en provenance d'autres pays. Dans cette optique, il est indispensable que les autorités délivrent sans complications des autorisations aux travailleurs étrangers qualifiés extra-européens. De même, il faut accorder aux étrangers qui terminent leur formation dans une haute école suisse un délai de six mois pour trouver un emploi.

Programmes de promotion étatiques efficaces : Il est indispensable, pour la qualité de la recherche encouragée par l'État, que les projets soient mis au concours. Les activités de promotion de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), qui soutient les hautes écoles en collaboration avec les entreprises, revêtent une grande importance en particulier pour les PME. Dans le cadre de la révision totale de la loi sur la recherche, la CTI doit être dotée de pouvoirs et de compétences analogues à celles du Fonds national suisse. Si cela n'est pas possible avec une CTI organisée sous la forme d'une commission décisionnelle, *economiesuisse* propose qu'elle soit transformée en une fondation.

Ouverture de la société à l'égard de la recherche : Enfin, les milieux politiques, scientifiques et économiques doivent s'engager conjointement en faveur de conditions générales pragmatiques et avantageuses pour la recherche et promouvoir l'ouverture de la société à l'égard de la recherche et du progrès technologique.

Conclusion : nous devons veiller sur la recherche suisse. La prospérité future de notre pays dépend de la conservation de sa capacité d'innovation.

Pour toutes questions :
Rudolf Minsch, chef économiste
Téléphone : 044 421 35 35
rudolf.minsch@economiesuisse.ch